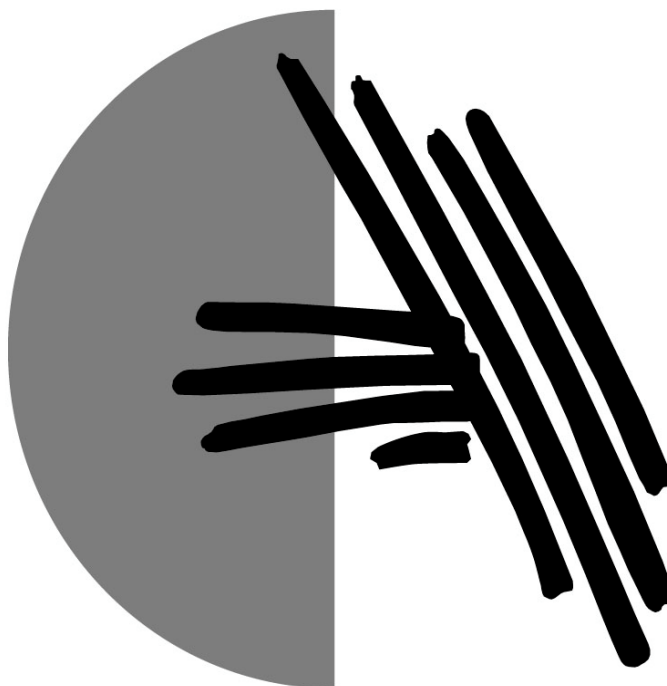


P  
R  
O  
C  
E  
S  
-  
V  
E  
R  
B  
A  
L



**CHAMBRE**  
**D'AGRICULTURE**  
NORMANDIE

SESSION D'INSTALLATION  
DU 14 MARS 2007

# I. SOMMAIRE

1.	Sommaire .....	2
2.	Installation des Membres par Monsieur le Préfet de Basse-Normandie .....	5
3.	Mise en place du Bureau provisoire.....	7
4.	Election du Président .....	8
5.	Election des autres Membres du Bureau.....	10
6.	Désignation de l'Ordonnateur suppléant.....	11
7.	Désignation du Président délégué.....	12
8.	Désignations à l'APCA .....	14
9.	Membres associés .....	15
10.	Commissions de fonctionnement de la CRAN .....	16
	Commission Régionale Paritaire du Personnel Administratif .....	16
	Représentants des employeurs.....	16
	Représentants des salariés .....	16
	Commission Paritaire d'Etablissement du Personnel sous Statut et Commission Mixte du Personnel contractuel .....	16
	Représentants des employeurs.....	17
	Représentants des salariés .....	17
	Commission immobilière .....	17
11.	Représentation de la CRAN dans diverses instances .....	18
	IRQUA-Normandie : Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire de Normandie.....	18
	LANO .....	19
	Comité de Bassin Seine-Normandie.....	19
	Comité de Bassin Loire-Bretagne .....	19

Le mercredi 14 mars 2007, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie s'est réunie, en Session d'installation, à Caen.

Ouverture de la séance à 15 h 15.

## **Membres de droit présents**

---

M. Michel LEGRAND, Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados  
M. Emmanuel JOIN-LAMBERT, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure  
M. Rémi BAILHACHE, Président de la Chambre d'Agriculture de la Manche  
M. Régis CHEVALLIER, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Orne  
M. François FIHUE, Président de la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime  
M. Henri DE VENEVELLES, Président du CRPF

## **Membres élus présents**

---

### **Collège 1 : Chefs d'exploitation et assimilés**

M. Eric DECHAUFOUR (14)	M. Bernard GUILLARD (50)
M. Robert DE FORMIGNY (14)	M. Eric LECLER (50)
M. Jean-Yves HEURTIN (14)	M. Jean-Louis BELLOCHE (61)
M. Yves LEBAUDY (14)	M. Olivier BOREL (61)
M. Patrice LEPAINTEUR (14)	M. Daniel GENISSEL (61)
M. Jean-Pierre DELAPORTE (27)	Mme Martine MOULIN (61)
M. Michel DUPUY (27)	
M. Bernard GERLACH (27)	M. Eric AVENEL (76)
M. Guy JACOB (27)	M. Yves CARPENTIER (76)
M. Serge DESLANDES (50)	M. Arnold PUECH d'ALISSAC (76)
M. Pascal FEREY (50)	

### **Collège 2 : Propriétaires et usagers**

Mme Josiane BELIARD (50)	M. Georges DE CHEZELLES (76)
--------------------------	------------------------------

### **Collège 3 a : Salariés des exploitations agricoles**

M. Pierre ROLLAND (14)	M. Hervé PERONNE (61)
M. Michel MERIENNE (50)	M. Christian CABIN (76)

### **Collège 3 b : Salariés des groupements professionnels agricoles**

M. Dominique CARRE (14)	M. Jacques LEMOIGNE (50)
M. Antoine CARTENET (27)	M. Joël LAUMAILLE (61)

### **Collège 4 : Anciens exploitants et assimilés**

M. Marcel JEANNE (50)	M. François LEGRAS (76)
-----------------------	-------------------------

### **Collège 5 a : Sociétés coopératives agricoles**

M. James LOUVET (14)

### Collège 5 b : Autres sociétés coopératives agricoles et SICA

M. Didier LEFEBVRE (27)  
M. Raymond BRETON (50)

M. Philippe FAUCON (50)  
M. Didier LHOMMET (76)

### Collège 5 c : Organismes de crédit agricole

M. Jean-Pierre FONTAINE (61)

M. Pascal LHEUREUX (76)

### Collège 5 d : Organismes de mutualité agricole

Mme Fabienne FERREY (14)

M. Jean-Noël VANDEVIVERE (14)

### Collège 5 e : Organisations syndicales agricoles

M. Daniel COURVAL (14)

M. Florent MICHEL (61)

### Autres participants présents

M. Cyrille SCHOTT	Préfet de la Région Basse-Normandie
Mme Catherine MALOREY	Région Basse-Normandie
M. Yves RIOU	DRAF de Basse-Normandie
Mme Odile BOBENRIETHER	DRAF de Haute-Normandie
M. Michel LE LAN	Chambre d'Agriculture du Calvados
M. Gérard COMMEAUX	Chambre d'Agriculture de l'Eure
M. Patrice PREVEL	Chambre d'Agriculture de la Manche
M. Bruno CHARUEL	Chambre d'Agriculture de l'Orne
M. Henri SENTILHES	Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime
M. Alain LEFEBVRE	SERDA
M. Jacques CHEVALIER	Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Claire AUDUSSEAU	Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Sophie HAMON-LE GUYADER	Chambre d'Agriculture de Normandie
Melle Gwenaëlle GAIN	Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Martine THEAULT	Chambre d'Agriculture de Normandie
M. David BIORET	Chambre d'Agriculture de Normandie

### Excusés

M. Jean-François CARENCO	Préfet de la Région Haute-Normandie, représenté par Mme Bobenriether
M. Philippe DURON	Président de la Région Basse-Normandie, représenté par Mme Malorey
M. Alain LE VERN	Président de la Région Haute-Normandie
M. Pascal SANJUAN	SGAR de Haute-Normandie, représenté par Mme Bobenriether
M. François BERGES	Trésorier Payeur Général de Basse-Normandie
M. Maurice DROULIN	Président du CESR de Basse-Normandie
M. Didier LAUGA	Directeur Général de la Région Basse-Normandie

## 2. INSTALLATION DES MEMBRES PAR MONSIEUR LE PRÉFET DE BASSE-NORMANDIE

M. Cyrille SCHOTT, Préfet de la Région Basse-Normandie, s'assure tout d'abord que le quorum est atteint, en vue des votes qui vont avoir lieu.

Il félicite très chaleureusement les nouveaux élus, et annonce le déroulement de l'après-midi :

- ☞ Mise en place du Bureau provisoire
- ☞ Election du Président
- ☞ Election des autres Membres du Bureau
- ☞ Désignation de l'Ordonnateur suppléant
- ☞ Désignation du Président délégué
- ☞ Désignations à l'APCA
- ☞ Choix des membres associés
- ☞ Commissions de fonctionnement de la CRAN
- ☞ Représentation de la CRAN dans diverses instances.

M. Cyrille SCHOTT a bien noté que la Chambre Régionale d'Agriculture couvre les 2 régions administratives, la Haute et la Basse-Normandie. La Normandie est donc réunifiée dans le domaine de l'agriculture et de l'espace rural.

La Chambre Régionale d'Agriculture est un établissement public. Dans ce cadre, elle conduit une mission d'intérêt général, confiée statutairement par l'Etat. Elle est aussi une assemblée élue, et à ce titre représente le monde agricole et rural, à travers tous les collèges dont les élus sont les mandants.

Cette double fonction lui permet de bien représenter le monde agricole et lui donne en même temps les moyens de ses actions.

En tant qu'établissement public, la Chambre Régionale d'Agriculture doit développer ses relations avec les collectivités territoriales, notamment les Conseils Régionaux.

L'agriculture est un secteur économique important (elle occupe 73% du territoire) dans les 2 régions normandes, même si elle y est différente. La Normandie est la première région productrice de beurre, de fromage frais, de fromage à pâte molle, de pommes à cidre, de produits cidricoles, de lin textile, de chevaux, en offre de chambres d'hôtes.

En Basse-Normandie, la population active employée dans le secteur agricole et agroalimentaire est deux fois plus nombreuse que dans le reste de la France.

L'agriculture est donc une véritable force économique. L'exportation des produits agroalimentaires constitue également un élément important dans l'aménagement du territoire.

Pendant leur mandat, les élus de la Chambre Régionale d'Agriculture auront une mission de mise en cohérence de l'action des Chambres d'Agriculture en faveur de l'agriculture et du monde rural, avec l'objectif de créer des synergies plus grandes.

La réflexion doit être conduite en intégrant la notion de territoires, la prise en compte des contraintes environnementales, le développement durable, les exigences de qualité, les exigences relatives à l'emploi. Il existe une évolution dans les demandes que la société adresse au monde agricole, et donc aux Chambres d'Agriculture.

Le mandat des élus va s'exercer de 2007 à 2013. Cette période de 6 ans est aussi celle pendant laquelle vont se décliner les contrats de projets Etat-Région, signés en Haute et en Basse-Normandie, qui comportent notamment un volet agricole, un volet rural, et un volet territorial.

Par ailleurs, vont être mis en œuvre les programmes opérationnels européens, qui sont la déclinaison à l'échelon régional des fonds structurels européens [Fonds Européen de Développement Régional (Feder), Fonds Social Européen (FSE), Fonds Européen pour la Pêche, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)...].

Les DRAF, et donc le Ministère de l'Agriculture, se sont particulièrement investies pour l'élaboration des programmes opérationnels de ces fonds. On y retrouve le programme Leader.

Cette période est aussi une période de défis, avec des changements au niveau national : un nouveau gouvernement dans quelques mois.

Le souhait de Monsieur SCHOTT et de Monsieur le Préfet de Haute-Normandie, ainsi que de tous les services de l'État, est d'être aux côtés de la Chambre d'Agriculture, dans un rapport de confiance, pour le développement de l'agriculture, qui est l'une des plus performantes du monde.

M. Cyrille SCHOTT procède ensuite à l'appel nominal des membres élus le matin et déclare la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie installée.

### 3. MISE EN PLACE DU BUREAU PROVISOIRE

Le doyen d'âge, M. Marcel JEANNE, assure la présidence. Le plus jeune membre, M. Florent MICHEL, est secrétaire du bureau provisoire.

M. Marcel JEANNE se déclare très honoré de présider ce début de session d'installation. Après les Chambres départementales, c'est au tour de la Chambre Régionale d'élire ses membres. Le processus de renouvellement se terminera avec la désignation des membres de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, à la fin du mois.

La nouvelle Chambre Régionale devra affronter les nouveaux défis auxquels est confrontée l'agriculture, en trouvant les synergies entre les 5 départements normands.

La Commission Européenne a programmé pour 2008 un bilan de santé de la PAC, conjugué à la volonté des membres de l'OMC de conclure un accord agricole. Cette échéance ne sera pas sans conséquence sur les exploitations normandes.

Le deuxième enjeu réside dans le développement des débouchés non alimentaires : la pression environnementale, la lutte contre les effets de serre, et la recherche de nouvelles sources d'énergie, font naître l'attente des consommateurs.

Les Chambres d'Agriculture devront accompagner les agriculteurs dans la recherche des itinéraires techniques les plus appropriés et dans une organisation cohérente des filières, pour assurer une bonne répartition de la valeur ajoutée.

Le dernier point est le souhait croissant de la société en matière de sécurité alimentaire. La Normandie a une longueur d'avance, avec IRQUA-Normandie. Le travail engagé doit être poursuivi.

L'agriculture a devancé la politique en réunifiant les 2 régions normandes. L'unité de la Normandie est une réalité agricole. Les enjeux et les objectifs sont les mêmes pour les deux régions administratives.

Au service de tous les agriculteurs, la Chambre Régionale devra travailler avec toutes les forces vives de l'agriculture régionale, exploitants, propriétaires, salariés, retraités, mais aussi l'ensemble des organisations agricoles. Ensemble, ils vont construire l'avenir de l'agriculture normande.

C'est le rassemblement de cette diversité qui donne leur force aux positions des Chambres d'Agriculture.

## 4. ELECTION DU PRÉSIDENT

M. Marcel JEANNE rappelle les modalités du vote : scrutin secret uninominal et majoritaire à trois tours (deux premiers tours : majorité absolue des votants ; troisième tour : majorité relative). Le vote est personnel et il ne peut y avoir de procuration.

Il appelle ensuite les candidatures.

M. Arnold PUECH D'ALISSAC propose la candidature, au nom de la FRSEA et des Jeunes Agriculteurs de Normandie, de M. Daniel GENISSEL. Celui-ci, par son passé de président de FDSEA, son présent de président d'union cantonale, et plusieurs mandats dans les Chambres d'Agriculture, notamment à la Chambre Régionale, est l'homme qui est capable de rassembler, pour emmener l'agriculture normande vers de beaux horizons.

**M. Daniel GENISSEL est élu président par 46 voix sur 49 votants (2 voix à M. Daniel EPRON ; 1 voix à M. Serge DESLANDES).**

M. Daniel GENISSEL salue les personnes présentes et les remercie pour la confiance qui lui est accordée par ce scrutin. Il ressent beaucoup d'émotion à accepter cette responsabilité, et mesure l'ampleur de la mission qui lui est confiée. Il demande par avance de la mansuétude pour son manque d'expérience et de connaissance sur certains dossiers régionaux. Les présidents qu'il a connus, et ceux dont il a entendu parler plus jeune, ont fortement marqué de leur empreinte et de leur talent la Chambre Régionale.

M. Daniel GENISSEL tient particulièrement à remercier le président sortant, M. Daniel EPRON, qui n'a pas souhaité se représenter, pour le temps et l'énergie, pour la conviction et pour la fougue qu'il a déployés au titre de la Chambre Régionale. Daniel EPRON a été un véritable fédérateur des cinq Chambres Départementales d'Agriculture de Normandie. La Chambre Régionale s'est construite une véritable identité, par beaucoup d'actions concrètes (colloque sur l'alimentation...). Daniel EPRON a réussi à faire reconnaître la richesse, la haute qualité, le caractère souvent remarquable des produits agricoles de Normandie. Avec IRQUA-Normandie, avec Bienvenue en Gourmandie, l'agriculture normande est mieux connue qu'elle ne l'était auparavant. Pour M. Daniel GENISSEL, c'est la volonté de conforter la richesse économique de la ferme normande, de susciter la fierté d'être agriculteur en Normandie, qui ont motivé Daniel EPRON. M. Daniel GENISSEL regrette d'ailleurs l'absence de M. Daniel EPRON ce jour pour poursuivre dans cette voie.

Lors des élections dans les Chambres Départementales d'Agriculture, les agriculteurs se sont majoritairement reconnus, en Normandie et dans toutes les régions françaises, dans la FDSEA et les JA.

M. Daniel GENISSEL revendique et porte ce choix majoritaire. Il respecte également le choix majoritaire du Calvados, et assure qu'il travaillera dans l'intérêt général avec le Président de la Chambre Départementale de ce département.

M. Daniel GENISSEL se présente ensuite rapidement : il est agriculteur, éleveur, producteur de lait, de céréales, d'un peu de pommes à cidre. Il travaille avec son épouse et un salarié sur son exploitation qui se trouve dans le département de l'Orne. Il a 49 ans et a trois enfants. Il est syndicaliste agricole ; il préside son union cantonale, est trésorier de sa FDSEA et participe au bureau de la Fédération Nationale Bovine. Il est vice-président de la Chambre d'Agriculture de l'Orne et y préside le Comité de Service Elevage.

Selon M. Daniel GENISSEL, l'agriculture normande doit être réaliste et pragmatique en matière économique. Il souhaite que les décideurs politiques protègent cette agriculture et permettent une juste rémunération de la production. Il constate les choix faits dans le cadre de la PAC ; il espère que l'agriculture ne sera pas lâchée lors des prochaines négociations de l'OMC. Il entend les options de réduction de soutien après 2013, voire avant cette date. Sans les accepter, les agriculteurs doivent cependant anticiper ces risques et ces options, pour pouvoir exister demain. M. Daniel GENISSEL se dit convaincu de l'intérêt du renouvellement des hommes sur des exploitations viables et vivables, avec des actifs compétents et volontaires en agriculture en Normandie. Les modes de production, les modèles d'exploitation doivent être variés, adaptés aux hommes, aux filières, aux exploitations, et à la variété des différents terrains. Il ne conçoit pas que l'agriculture ne soit pas en phase avec la société sur ses différentes demandes de santé, de qualité, de préservation de l'environnement. Il ne conçoit pas davantage que la société ne rémunère pas à sa juste valeur ce qu'elle exige de ses agriculteurs. Des défis économiques, humains, écologiques, attendent les agriculteurs demain. Ceux-ci ont toutefois des atouts indéniables : l'agriculture est l'alimentation, et fournira sans doute à l'avenir de l'énergie, de la biochimie...

L'agriculture est au cœur de bon nombre de préoccupations, mais elle apporte des réponses aux besoins majeurs de notre temps, par la production, la recherche, l'innovation, l'adaptation, par l'ensemble des marchés, y compris l'exportation.

Plus pragmatiquement, M. Daniel GENISSEL souhaite attirer l'attention de l'administration et des élus sur le fait que l'agriculture sera d'autant plus dynamique si un certain nombre de lourdeurs administratives (conditionnalité,...) ne ralentit plus les agriculteurs dans leur travail.

2007 sera une année très dense : la gestion des crédits européens, les contrats de projets Etat-Région... Cela sera une priorité de la Chambre Régionale, pour coordonner au niveau des 2 régions administratives ce qui peut l'être, avec l'ensemble des filières, en étroite synergie et avec l'objectif d'une optimisation des moyens.

M. Daniel GENISSEL n'ignore pas les difficultés financières de la Chambre Régionale. C'est pourquoi les projets et les ressources doivent être rassemblés.

M. Daniel GENISSEL s'efforcera de donner le meilleur de lui-même dans cette mission, en sachant qu'il peut compter sur le personnel de la Chambre Régionale.

## 5. ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Le plus jeune membre, M. Florent MICHEL, continue d'assurer le secrétariat.

M. Daniel GENISSEL propose, pour l'installation du Bureau de la Chambre Régionale, d'agir dans la continuité. Les textes officiels permettent que le bureau soit composé de neuf membres. M. Daniel GENISSEL donne lecture la délibération suivante, qui permet l'élargissement du Bureau à 9 membres :

---

**Délibération n° 1**

**Bureau**

---

*La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie,  
réunie en session le mercredi 14 mars 2007,*

*Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,*

*Vu les articles R. 511-63 (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéas) et R. 512-5 du Code Rural,*

*Décide que le Bureau de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie sera composé de :*

- |                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| - un Président,               | - un Troisième Vice-Président, |
| - un Premier Vice-Président,  | - un Secrétaire,               |
| - un Deuxième Vice-Président, | - quatre Secrétaires-Adjoints. |

*Décide également, pour l'élection de l'ensemble des membres du Bureau, autres que le Président, de recourir à un scrutin de liste bloquée.*

---

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la délibération ° 1 est adoptée à l'unanimité.

La liste suivante est proposée :

- |                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| - Premier Vice-Président :   | M. François FIHUE (76)        |
| - Second Vice-Président :    | M. Rémi BAILHACHE (50)        |
| - Troisième Vice-Président : | M. Emmanuel JOIN-LAMBERT (27) |
| - Secrétaire :               | M. Régis CHEVALLIER (61)      |
| - Secrétaires-Adjoints :     | M. Michel LEGRAND (14)        |
|                              | M. Michel DUPUY (27)          |
|                              | M. Pascal FERREY (50)         |
|                              | M. Dominique CARRE (14)       |

M. Daniel GENISSEL rappelle que pour être valable, le bulletin de vote ne doit comporter ni adjonction, ni suppression de nom, ni modification de l'ordre de présentation de la liste.

**| Le Bureau, tel que proposé ci-dessus, est élu à l'unanimité (49 voix).**

## 6. DÉSIGNATION DE L'ORDONNATEUR SUPPLÉANT

Afin de respecter l'équilibre de la représentation (2 représentants par département), il est proposé que l'ordonnateur suppléant soit issu du département de la Seine-Maritime (scrutin uninominal majoritaire et secret).

M. Yves CARPENTIER (76) est élu Ordonnateur suppléant par 45 voix sur 47 votants (2 bulletins blancs).

## 7. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

M. Daniel GENISSEL propose ensuite de désigner un Président délégué, issu de la région administrative dont ne vient pas le président.

Il donne lecture de la délibération suivante :

---

**Délibération n° 2**

**Président délégué**

---

*La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie,  
réunie en session le mercredi 14 mars 2007,*

**Considérant :**

- que le renforcement du pouvoir régional et l'extension de ses compétences conduisent la profession agricole à amplifier significativement son influence à ce niveau de décisions,
- la situation particulière de la Normandie et la présence de deux régions dans la circonscription d'action de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie,

**Décide** de choisir, parmi les membres de son Bureau, un Président Délégué au titre de la région administrative dont n'est pas issu son Président.

**Charge** le Président Délégué :

- d'intervenir auprès des autorités de sa Région en qualité de représentant et de porte-parole de la Chambre Régionale,
- de suivre les travaux conduits avec ou par le C.E.S. en matière agricole, agro-industrielle et rurale,
- d'assurer les contacts et les échanges avec le Préfet et le Président du Conseil Régional de sa Région,
- d'informer le Président de la Chambre Régionale de ses contacts et démarches.

---

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la délibération ° 2 est adoptée à l'unanimité.

Le principe d'une élection à main levée est approuvé.

**M. François FIHUE est élu Président délégué à l'unanimité.**

M. Cyrille SCHOTT adresse ses sincères et chaleureuses félicitations aux nouveaux élus de la Chambre Régionale d'Agriculture, avec ses vœux de succès dans leurs missions.

Il souhaite également se joindre à l'hommage rendu à Daniel EPRON, qui a été un grand président de la Chambre Régionale d'Agriculture, pendant 12 années. Il l'a marquée, de sa forte et belle personnalité, et de son action très éclairée et très profitable à l'agriculture des deux régions. En particulier, il a su mettre l'accent sur la qualité des produits élaborés en Normandie, sur l'excellence de l'agriculture normande. Ce faisant, il a contribué à son développement et à son rayonnement.

M. Cyrille SCHOTT souhaite donc lui adresser tous les remerciements qui lui sont dus et lui rendre cet hommage public.

## 8. DÉSIGNATIONS À L'APCA

Le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie siège à la Session de l'APCA et au Comité des Régions. Le Comité des Régions a pour mission d'organiser la préparation des assemblées plénières de l'APCA et de piloter la vie du groupe "Chambres d'Agriculture". Il peut avoir un suppléant.

Le principe d'une élection à main levée est approuvé.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, M. François FIHUE est élu à l'unanimité au poste de délégué suppléant du président de la CRA Normandie à la Session de l'APCA et au Comité des Régions.



Suite à la suppression du CPG, l'APCA élargit son bureau à 15 membres, avec une représentation de 3 membres pour chacune des cinq grandes régions, regroupant en moyenne entre 18 et 20 départements.

La Normandie fait partie de la région 3, au même titre que la Bretagne, la Guadeloupe, les Pays de Loire et Poitou-Charentes.

Le principe d'une décision à main levée est approuvé.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, il est décidé à l'unanimité que la candidature de M. Rémi BAILHACHE sera proposée pour faire partie des 3 membres qui représenteront la région 3 au niveau du Bureau de l'APCA.

## 9. MEMBRES ASSOCIÉS

Aux termes des articles R. 511-7 et R. 512-5 du Code Rural, les Chambres peuvent désigner, dans la limite de huit, des membres associés qui participent aux sessions avec voix consultative.

M. Daniel GENISSEL propose donc à la Chambre d'Agriculture de fixer à huit le nombre de membres associés. Ces personnes, de par leur expertise, leur compétence, leur domaine d'activité, peuvent utilement compléter les actions et le travail de la Chambre Régionale.

Il donne lecture de la délibération suivante :

---

**Délibération n° 3****Membres associés**

---

*La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie,  
réunie en session le mercredi 14 mars 2007,*

*Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,*

*Vu les articles R. 511-7 et 512-5 du Code Rural, qui autorisent la participation aux sessions de la Chambre Régionale d'Agriculture de Membres Associés ayant voix consultative,*

*Décide de fixer à huit le nombre de ses membres associés qui seront désignés par la session.*

---

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la délibération ° 3 est adoptée à l'unanimité.

Le principe d'une décision à main levée est approuvé.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignés à l'unanimité, en tant que membres associés, les personnes suivantes :

- M. Jean-Pierre CARNET (Agritourisme)
- M. Jean-Maurice LECARPENTIER (Aretar BN)
- M. Alain DELANGLE (Grab)
- M. François DUMOUCHEL (Unep Normandie)
- M. Jean-Luc DUVAL (Ardec/Filière cidricole)
- M. Bruno LANGEVIN (Emploi-Formation)
- M. Philippe DEMAEGDT (Conseil des Chevaux)

La dernière désignation sera faite en tant que besoin.

## IO. COMMISSIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA CRAN

### Commission Régionale Paritaire du Personnel Administratif

(composition fixée par le statut)

Une des attributions de cette commission régionale est de donner son avis avant tout licenciement d'un agent sous statut employé dans une Chambre d'Agriculture du territoire normand. Elle veille à l'application des statuts et peut être consultée en cas de litige pour le personnel sous statut.

#### Représentants des employeurs

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignés les six délégués titulaires suivants, membres des organismes employeurs (dont le ou les membres du C.P.G. de l'APCA) :

- M. Daniel GENISSEL
- M. François FIHUE
- M. Rémi BAILHACHE
- M. Emmanuel JOIN-LAMBERT
- M. Michel LEGRAND
- M. Jacques CHEVALIER

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignés les six délégués suppléants suivants (ne siégeant qu'en remplacement des titulaires) :

- M. Michel DUPUY
- M. Régis CHEVALLIER
- M. Yves CARPENTIER
- M. Pascal FERREY
- M. Yves LEBAUDY
- M. Gérard COMMEAUX

#### Représentants des salariés

Six délégués titulaires seront désignés par les salariés des Chambres d'Agriculture de la Région, après les élections des Commissions Paritaires Départementales.

### Commission Paritaire d'Etablissement du Personnel sous Statut et Commission Mixte du Personnel contractuel

(composition fixée par le statut et la convention d'établissement)

Cette Commission est la commission propre à la Chambre Régionale pour le personnel sous statut. Elle sert également de commission mixte du personnel contractuel (sous convention).

## Représentants des employeurs

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignés les trois délégués titulaires suivants :

- M. Daniel GÉNISSEL
- M. François FIHUE
- M. Jacques CHEVALIER

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignés les trois délégués suppléants suivants :

- M. Rémi BAILHACHE
- M. Emmanuel JOIN-LAMBERT
- M. Michel LEGRAND

## Représentants des salariés

Ils seront désignés par les salariés de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

## **Commission immobilière**

---

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, les membres de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie décident le maintien de la composition suivante :

- Le Président de la Chambre Régionale,
- Les 5 Présidents des Chambres départementales,
- Le Directeur,
- L'Agent comptable de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

## II. REPRÉSENTATION DE LA CRAN DANS DIVERSES INSTANCES

### IRQUA-Normandie : Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire de Normandie

---

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignées les personnes suivantes :

#### A l'Assemblée générale : 12 représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture

Calvados :	M. Michel LEGRAND <i>en cours de désignation</i>
Eure :	M. Emmanuel JOIN-LAMBERT M. Didier LEFEBVRE
Manche :	M. Rémi BAILHACHE M. Bernard COUILLARD
Orne :	M. Frédéric BLONDEAU Mme Martine MOULIN
Seine-Maritime :	M. François FIHUE M. Sébastien WINDSOR
CRAN :	M. Daniel GÉNISSEL M. Arnold PUECH D'ALISSAC

#### Au Conseil d'Administration : 6 représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture

Calvados :	M. Michel LEGRAND
Eure :	M. Didier LEFEBVRE
Manche :	M. Rémi BAILHACHE
Orne :	M. Frédéric BLONDEAU
Seine-Maritime :	M. Sébastien WINDSOR
CRAN :	M. Daniel GÉNISSEL

#### Au Bureau : 2 représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture

M. Didier LEFEBVRE (27)  
M. Daniel GÉNISSEL (61)

M. Didier LEFEBVRE, actuel président d'IRQUA-Normandie, souhaite témoigner sa reconnaissance à M. Daniel EPRON, qui fut le président fondateur de l'Institut, en 1999, et jusqu'en 2005, avec à l'époque, l'équipe de Jacques CHEVALIER.

IRQUA-Normandie vit aujourd'hui un bon développement, et il le doit pour beaucoup à M. Daniel EPRON.

## LANO

---

Ces désignations ne concernent que la Basse-Normandie.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignées les personnes suivantes :

### A l'Assemblée générale :

Calvados : M. Michel LEGRAND  
M. Michel HEUDIER  
Mme Florence CARPENTIER

Manche : M. Rémi BAILHACHE  
M. Philippe FAUCON  
M. Marc LE COUSTEY

Orne : M. André GORJU  
M. Régis CHEVALLIER  
M. Jean-Louis BELLOCHE

### Au Bureau :

Calvados : M. Michel HEUDIER  
Manche : M. Philippe FAUCON  
Orne : M. André GORJU

## Comité de Bassin Seine-Normandie

---

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, sont désignées les personnes suivantes :

Titulaire : M. Serge DESLANDES (50)  
Titulaire : M. Emmanuel HYEST (27)  
Suppléant : M. Antoine SERVAIN (76)

## Comité de Bassin Loire-Bretagne

---

Titulaire : M. Florent MICHEL (61)  
Suppléant : M. Jean-Louis BELHOUCHE (61)

M. Serge DESLANDES indique la nouvelle loi sur l'eau, qui vient d'être votée, prévoit une évolution de la composition des comités de bassin. Ces désignations sont donc temporaires et devront être réétudiées lorsque le Comité National de l'Eau en fixera la nouvelle composition.



L'ensemble des désignations dans les commissions et représentations dans diverses instances sera présenté lors de la prochaine session de la Chambre Régionale, après préparation par le Bureau.

Par ailleurs, M. Daniel GENISSEL indique qu'il invitera aux prochaines sessions de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie les syndicats d'agriculteurs jugés représentatifs au niveau régional.

Mme Catherine MALOREY, qui représente la Région Basse-Normandie, félicite le nouveau président pour son élection. Il reste plusieurs années à travailler ensemble.

M. Yves RIOU, qui s'exprime au nom des 2 DRAF de Normandie, adresse ses plus sincères félicitations à M. Daniel GENISSEL. Des enjeux importants s'annoncent, tant sur le plan local, national que communautaire et international, comme les prochaines négociations à l'OMC, pour lesquelles il a senti l'inquiétude de la profession agricole.

Enfin, M. Yves RIOU s'associe aux propos tenus concernant M. Daniel EPRON. Les échanges qu'ils ont eus ont toujours été extrêmement fructueux. M. Daniel EPRON tenait des positions fortes de défense de l'agriculture avec la volonté de communiquer une image de qualité de la Normandie.

M. Daniel GENISSEL remercie à nouveau les participants pour leur présence.

**La prochaine session de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie aura lieu l'après-midi du lundi 23 avril 2007.**